



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1068

4 octobre 2012

- **Doutes sur les causes du décès d'un policier au cours d'une marche organisée par Michel Martelly**
- **Les journalistes haïtiens brimés dans l'exercice de leur métier**
- **Timide rentrée scolaire dans les zones frontalières de Fonds-Verrettes**
- **Les producteurs de canne-à-sucre du Nord inquiets de l'importation de l'éthanol**

>> Doutes sur les causes du décès d'un policier au cours d'une marche organisée par Michel Martelly

La famille d'un policier national, Frandieu Jean-Pierre, décédé officiellement d'une hémorragie cérébrale durant le parcours de la marche du président Michel Martelly, rejette cette thèse et dénonce un assassinat. Cette marche a eu lieu lundi après-midi 1er octobre 2012 de l'aéroport international au palais présidentiel.

Des parents de la victime, qui se sont confiés au site d'informations Infohaiti.net, déclarent que le policier aurait reçu une balle au cou.

Un oncle déclare que son neveu « n'est pas mort suite à une crise cardiaque ; il est mort à cause de la mégalomanie et de la folie d'un chef d'État qui cherche désespérément à prouver une popularité qui n'existe que dans son imagination », selon Infohaiti.net.

Ces interventions font planer le doute sur la cause du décès du policier national.

Contacté par AlterPresse, le secrétaire d'État à la communication, Guyler C. Delva, "dément formellement" les informations faisant état d'un décès par balle. Il maintient la version officielle d'une hémorragie cérébrale.

Des responsables de l'hôpital OFATMA, où a été admis le policier national, ont avancé qu'un trou a été effectivement fait par les médecins au niveau du cou du cadavre - dans une tentative de réanimation. Or des sources médicales, ont indiqué qu'en aucun cas il ne convient de faire une ouverture au niveau du cou dans le cas d'une crise cardiaque.

[Pour plus de détails](#)

>> Les journalistes haïtiens brimés dans l'exercice de leur métier

Les journalistes haïtiens subissent des menaces de mort, de représailles et des actes d'intimidation de la part des autorités haïtiennes qui tentent de les dissuader de faire leur travail, révèle un rapport du Centre pour le droit et la justice globale (Center for Law and Global Justice) à la faculté de droit de l'Université de San Francisco (USF) et l'Institut pour la justice et la démocratie en Haïti (Institute for justice and democracy in Haïti-IJDH).

« La liberté de presse en Haïti : Un effet dissuasif sur les journalistes qui critiquent le gouvernement » : tel est le titre de ce rapport, publié le 28 septembre 2012.

Il existe des tendances inquiétantes à la menace et à l'intimidation à l'endroit de journalistes, brimés dans leur liberté d'expression, comme l'interférence des forces de l'ordre et l'hostilité de l'administration du président Joseph Michel Martelly envers la presse haïtienne.

Cette interférence prend la forme d'intimidation, de menaces, d'arrestations, de destruction d'équipement médiatiques et des actes de représailles, décrit le rapport.

Trois journalistes du quotidien 'Le Nouvelliste' ont été arrêtés le 20 septembre 2012 par des agents de la Police nationale d'Haïti (PNH), sur demande du juge de paix Arnel Dimanche, pour avoir refusé d'obtempérer à l'interdiction de filmer un accident de la route.

L'hostilité de Martelly envers les journalistes haïtiens, depuis le début de sa présidence en mai 2011, associée à des menaces d'intimidation et d'attaques provenant de sources anonymes, est troublant. Dans ce document les journalistes reconnaissent, toutefois, qu'il y aurait une amélioration de l'accès à l'information publique sous l'administration actuelle grâce aux conférences de presse et aux quelques données diffusées dans les réseaux sociaux.

De tels actes d'intimidation créent une atmosphère de peur et engendrent également un effet dissuasif pour les journalistes et leur liberté d'expression.

Les journalistes haïtiens sont aussi victimes de « l'obstruction », voire de dispositions de rétention d'informations, à cause de leurs critiques vis-à-vis du pouvoir. Ils se sont vus refuser des entrevues avec des membres du gouvernement et un accès à de l'information publique.

Les institutions publiques haïtiennes doivent assurer un accès facile, rapide, efficace et pratique à l'information publique, recommande le rapport.

Auteure principale du rapport, Nicole Phillips, la directrice adjointe des programmes en Haïti à la faculté de droit de l'Université de San Francisco, invite le gouvernement actuel à prendre des mesures positives pour remédier à ces violations continues de la liberté d'expression et protéger les médias, s'il veut montrer sa volonté de lutter pour le renforcement de la démocratie.

>> **Timide rentrée scolaire dans les zones frontalières de Fonds-Verrettes**

Correspondance Ethzard Cassagnol

La réouverture des classes, le lundi 1er octobre 2012, n'a pas attiré beaucoup d'élèves dans les écoles publiques et privés situées dans le centre-ville et les zones frontalières de Fonds-Verrettes. Les portes d'écoles sont ouvertes, les directeurs et les professeurs sont sur place. Cependant, la plupart des élèves sont absents.

Le lycée national de Fonds-Verrettes a accueilli près de 4 % de ses élèves sur l'ensemble de son effectif habituel. Quant à l'école nationale de Fonds-Verrettes, aucun élève n'y a fait acte de présence. Les membres de la direction sont restés à attendre, en vain, d'éventuels élèves, pendant plusieurs heures.

Le programme de scolarisation universelle gratuite, prônée par le président Michel Martelly, cause la démission de certains parents qui pensent que leurs enfants pourront aller à l'école sans payer de frais scolaires, argumente le directeur de l'école nationale de Fonds-Verrettes, Julien Zétrenne.

Seule l'école presbytérale « Sainte Croix » de Fonds-Verrettes fonctionnait avec un effectif de 20% d'élèves. Dans la zone frontalière de Fond-Verrettes, plus précisément à Trois Marres, sur

>> **Les producteurs de canne-à-sucre du Nord inquiets de l'importation de l'éthanol**

Correspondance Wedlyne Jacques

Protestant contre l'offensive de l'éthanol sur le marché haïtien, les producteurs de clairin (eau de vie locale) dans le Nord appellent l'État à leur offrir un encadrement pour éviter leur disparition,.

Depuis deux ans, la production de la canne à sucre fait face à de grandes difficultés dans le Nord.

La canne, qui sert à la production, entre autres, de sirop, rapadou, clairin, souffre de la commercialisation de l'éthanol, qui, mélangé à l'eau, remplace facilement le clairin local pour moins de débours. Plus d'une dizaine de distilleries ont fermé. Des barils de clairin restent dans les dépôts, attendant, sans doute, un miracle.

Un peu plus réalistes cependant, plus d'une douzaine de distillateurs, de travailleurs ainsi que des représentants d'associations du Nord, ont organisé, la semaine dernière, des états généraux autour de la question. Ces associations dénoncent, entre autres, le mépris de l'État, qui ne prend pas en compte les problèmes de la filière de la canne à sucre.

La filière n'est pas protégée, ni ne bénéficie de crédits, susceptibles d'encourager les producteurs.

Ce même rapport encourage la communauté internationale et les pays donateurs à fournir au gouvernement haïtien et à la société un appui financier et technique, pour poursuivre en justice les auteurs des menaces et violences dirigées contre les journalistes, envoyant, ainsi, un message clair que les violations du droit à la liberté d'expression ne seront pas tolérées.

[Pour plus de détails](#)

l'ensemble des écoles qui sont ouvertes, une seule dénommée "institution mixte lumière" a reçu un effectif de quatre élèves.

Les parents passent à l'école : c'est pour partager généralement leurs problèmes économiques relatifs à l'achat des fournitures classiques, de l'uniforme et aux frais scolaires, fait savoir un membre de la direction de cette école, Marie Nelta Aléus.

A Palmis Tanpe, zone frontalière située à huit kilomètres du bourg de Fonds-Verrettes, les portes des écoles sont ouvertes, les membres de la direction ainsi que les professeurs sont là, tandis que les élèves sont absents. A Bwa Tonbe et Bwa Negrès, c'est le même cas de figure. Le collège frère Darius, situé à Terre Froide, fonctionne avec un effectif de 15% d'élèves, en raison d'une distribution (de cahiers et crayons) faite par le directeur de l'école.

L'interdiction d'abattage des arbres est la principale raison, évoquée par les familles, pour expliquer leur manque de moyens économiques pour envoyer leurs enfants à l'école.

[Pour plus de détails](#)

Les participants à ces états généraux demandent au gouvernement de stopper l'importation de l'éthanol. Ils plaident également en faveur d'une politique d'encadrement de la production agricole, notamment celle de la filière de la canne-à-sucre.

Au nombre d'une cinquantaine, les grandes plantations et distilleries de la canne-à-sucre dans le Nord se situent dans la partie est de l'entrée de la ville du Cap-Haïtien, et surtout dans la commune de Quartier Morin (dont Cadouche, Robillard, Clairisse).

Soutenue par de petites entreprises, pour la plupart familiales, cette filière est l'une des rares à résister aux aléas économiques, à l'instabilité politique du pays, en dépit de la destruction des usines sucrières du Nord, à l'image de WELCH.

La production de la canne génère plus d'un millier d'emplois à différents niveaux, allant de la préparation de la terre pour la culture de la canne, jusqu'à la fabrication du clairin comme produit fini.

[Pour plus de détails](#)